



MOTION DES INFENES DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

Nous, INFENES de l'académie d'AMIENS réunis le 16 mai 2024, dénonçons le manque de moyens humains face à une charge de travail exponentielle au détriment des élèves et de notre santé physique et mentale.

Nous n'arrivons pas effectuer nos missions par manque de temps.

Nous regrettons de plus pouvoir être aussi bienveillantes et accueillantes auprès des élèves que nous le voudrions. Par manque de moyens, nous ne pouvons pas répondre à leurs besoins. Nous devons trier les demandes pour ne privilégier que les plus urgentes, en laissant de côté certains élèves avec des conséquences sur leur scolarité, leur santé physique et psychique et notre responsabilité.

Ces conditions de travail créent :

- une perte de sens dans notre travail
- une perte de confiance dans notre institution
- une insécurité dans nos actes professionnels liée à notre responsabilité civile et pénale et le risque d'erreur de diagnostic infirmiers. La question de la délivrance des médicaments n'est toujours pas clarifiée. Pourquoi y aurait-il à choisir «avec » ou « sans ordonnance » sur LIEN si le B.O suffit ?

Nous nous inquiétons d'observer que les chiffres des statistiques générés par LIEN sont très inférieurs à ceux des élèves réellement reçus en consultations

La question du secret professionnel que l'on nous incite à partager dans le cadre du programme Phare nous met aussi dans une situation insécurisante.

La charge de travail en internat est lourde avec une vigilance accrue H24. Nombre d'entre nous ont des troubles du sommeil en lien avec notre travail .

Nous devons insister pour que nos fiches de postes soient respectées.

Nous constatons une opacité dans des résultats de mutations. Nous revendiquons le retour du paritarisme en CAPA pour les mutations et l'avancement.

Nous ne voulons plus que certains ICT ou médecins interfèrent dans notre organisation du travail. Ils sont nos collègues avec qui nous souhaitons travailler en partenariat mais aucunement nos supérieurs hiérarchiques.

On nous en demande toujours plus : phare, plan santé mentale, OR2S, Lien, inclusion systématique, ESS, projets divers ayant pour objectif la communication, expérimentations,

incluscol, saisine MDPH, Unplugged, glissement de tâche des médecins, des secrétaires médicale, des assistantes sociales, des psychologues.

Nous nous occupons d'élèves inclus de façon forcée avec des troubles notamment psychiatriques très importants. Ces élèves ont besoin de soins spécialisés pluridisciplinaires y compris parfois en hospitalisation. Nous ne pouvons pas compenser les déficits de places des structures spécialisées que le ministère à lui même organisé dans un objectif économique.

Nous ne voulons plus travailler en apnée en attendant les prochaines vacances .

L'institution s'appuie sur notre conscience professionnelle et notre engagement pour compenser les postes qu'elle supprime ou ne pourvoit pas.

Nous revendiquons :

- **la création en urgence au minimum d'1 poste d'INFENES par établissement et par tranche de 500 élèves**
- **le versement de la NBI handicap pour toutes et tous**
- **la création de places en établissement spécialisés**
- **l'arrêt des missions supplémentaires**
- **un écrit du Recteur qui clarifie la possibilité de délivrance de médicaments**
- **un logiciel infirmier sous notre seule responsabilité et non une application**
- **la titularisation des IDE contractuelles qui le souhaitent et un tutorat renforcé et rémunéré à la hauteur**
- **le respect de notre texte de mission et notamment la liberté de l'organisation de notre rôle propre**
- **l'exercice en internat avec logement de fonction selon le choix des personnels**

motion votée POUR à l'unanimité